# Réunion du conseil d'administration du 18/06/2024

Lieu : Chez Didier et Valérie
Présents : Betty, Martine, Edith, Marc, Didier, Claude, José, Jean François et Thierry.
Absent :
Invités : Florence, Valérie et Jean Jacques
Excusé :
Ouverture de la séance à 14H30

**Ordre du jour** :

1- Statuts de l'Association, règlement intérieur.
2- Autorisation du droit à l'image.
3- Tinqueux, nouvel hébergement de l'Association.
4- Courrier à la ville de Reims (salle pour les répétitions).
5- Débriefing du concert au lac du Der.
6- Concert Vrigne-aux-Bois.
7- Concert Gravelines.
8- Concert du Chemin Vert du 1er décembre 2024.
9- Questions diverses.

**1) Statuts de l'Association, règlement intérieur.**

Le Président, en accord avec le Conseil d'Administration, souhaite apporter quelques modifications sur les articles 3, 5, 7, 9 et rajout d'un article numéroté 18.

Des propositions de modification ont été élaborées par les membres du CA. Celles-ci seront présentées à l'ensemble des adhérents lors de l'Assemblée Générale extraordinaire qui aura lieu le mercredi 3 juillet 2024 à 19H30 à la salle Vauban.

Une idée de règlement intérieur avait été émise il y a quelques années mais aucune suite n'avait été donnée. Suite à une demande, un règlement intérieur va être mis en place au sein de l'Association. Edith se charge de le rédiger et le présentera lors de l'Assemblée Générale extraordinaire pour validation.

**2) Autorisation du droit à l'image**

Lors de la prochaine Assemblée Générale extraordinaire, un émargement propre au règlement intérieur sera mis en place et un autre pour que chaque adhérent autorise ou pas son droit à l'image.

**3) Tinqueux**

Toutes les formalités pour notre intégration à la Maison des Associations de Tinqueux sont terminées. Notre créneau horaire du mercredi soir est sur le point d'être validé.

De ce fait, notre Assemblée Générale 2025 aura lieu le 12 mars 2025 à 19H00 à la Maison des Associations de Tinqueux. Marc ou Didier se charge de la réservation d'une salle.

**4) Courrier ville de Reims**

Mme Péterman nous a envoyé, comme tous les ans, un courrier pour le renouvellement d'une demande de réservation de salle pour la saison 2024-2025. Réponse à donner pour le 21 juin dernier délai. Le Président va lui répondre que l'Association ne souhaite pas renouveler cette demande en expliquant que nous avons trouvé une autre salle plus adaptée à notre activité, notamment au niveau des horaires.

**5) Débriefing du concert au lac du Der**

José, notre trésorier nous fait un point sur les véhicules utilisés pour ce déplacement et pour les nuitées d'hôtel.

Pour la participation aux frais d'ébergement, le tarif sera celui décidé lors du dernier CA à savoir 15€ pour les actifs et 10€ pour les autres adhérents.

Mappy donne 250 km aller-retour pour ce déplacement, ce qui fait une participation de 25€ par véhicule (14 véhicules).

José fera un virement bancaire à chaque bénéficiaire.

**6) Concert à Vrigne-aux-Bois**

Même procédure que pour le Der.

Hébergement : même participation.

Frais de déplacement : distance aller-retour 200km ce qui fera une participation de 18€ par véhicule

**7) Concert Gravelines**

Le groupe va demander une participation de 600€ pour les frais de déplacement et les frais d'hébergement.

Pour l'instant nous sommes 17 inscrits. Didier a trouvé un gîte (20 couchages) susceptible de nous accueillir

Affaire à suivre.

**8) Concert du Chemin Vert le 1er décembre 2024**

Titre du concert : **Vers le large appareillons**

Pour ce concert, la ville nous prête la salle, elle se charge aussi de la communication. Nous serons autonomes pour l'organisation et la gestion du concert.

La ville se charge des réservations pour les habitants du quartier du Chemin Vert. Pour les autres, ce sera Betty qui recevra les demandes.

5 places seront mises à la disposition de la ville de Reims.

40 places seront offertes (regarder les contrats 2023 et 2024). Reste 280 à vendre.

Un budget va être établi pour les différents postes de dépenses.

2 techniciens son.

1 technicien lumière.

1 agent de sécurité.

La SACEM.

L'édition de billets.

Le pot Mâles de Mer.

Tarifs : 5€ pour les habitants du quartier. 5€ pour les enfants (moins de 10 ans), les séniors (+65 ans) et les personnes à mobilité réduite. 10€ pour les autres spectateurs.

Didier demande un devis pour la réalisation des billets. Ils seront de 3 couleurs.

Billets de 10€ numérotés de 1 à 300.

Billets de 5€ numérotés de 1 à 200.

Billets gratuits numérotés de 1 à 100.

La vente des billets débutera en septembre avec un éventuel rappel en octobre.

Pour le bon déroulement de la soirée, il est prévu 4 postes qui seront tenus par Betty et des épouses de membres.

1 poste pour la billetterie.

1 poste pour la vente.

1 poste pour le placement.

1 poste pour l'accueil.

Il est envisagé une répétition générale sur le site du concert. Claude va demander la faisabilité de celle-ci et en cas d'accord, proposer plusieurs dates à savoir le 6, le 13, le 20 et le 27 novembre.

**9) Questions diverses**

**Achats de chaises de bistrot pour le spectacle**

Suite à une annonce sur le Bon Coin, nous allons acheter 11 chaises pour la somme de 80€. Alain GAILLARD se charge d'aller les chercher. Alain et Gérard se proposent d'effectuer les éventuelles remises en état.

**Broderies**

Martine récupérera les marinières lors du dernier concert en vue de les faire broder.

**Point financier**

Jean François nous donne le dernier état des comptes.
Livret : 400€
Compte chèques : 3900€
Liquidité : 0.34€

**Point sur les concerts à venir**

Le 22 juin concert inter-chorales à la maison de quartier des Châtillons.
Le 29 juin concert à Vrigne-aux-Bois pour les 20 ans du groupe CHOR'HOMMES.
Le 13 septembre concert au ZEF.
Le 21 septembre concert à Gravelines.
Le 1er décembre concert à la maison de quartier du Chemin Vert.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance à 16h30.

Prochain CA le 27 août 2024 à 15H00 chez Claude.

Secrétaire

Le Président